

**Collectif des riverain.es et usager.es
du parc Marcel-Cachin**

Saint-Denis le 22 mai 2025

Aux commerçants du secteur Henri-Barbusse et place Clovis-Hugues

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le collectif que nous animons a initié des actions pour exprimer l'opposition des habitants et acteurs du quartier à la future clôture du parc Marcel-Cachin, aux conséquences de l'absence de plan de circulation (piétonne et automobile), et à la façon dont le chantier a été implanté et mené.

Nous avons recueilli **plus de 1250 signatures**, pour moitié sur une pétition en ligne et pour moitié sur une pétition « papier » à laquelle vous avez contribué, et que nous avons proposée à la sortie des écoles des groupes scolaires Marville/Blériot/St-Exupéry et Diez/Madigou/St-Léger/Le Rouillon, ainsi qu'aux habitants lors de tables à la Poste ou place Clovis-Hugues.

Nous avons remis ces pétitions le 12 mai dernier à M. Monnet, adjoint au maire délégué à la transformation écologique, nature en ville et commande publique, et surtout référent sur le projet Marcel-Cachin à qui nous avons fait part à nouveau

- de notre opposition à la clôture du parc qui va opérer une véritable coupure dans le quartier ;
- de notre demande qu'un véritable plan de circulation permette d'apaiser les flux automobiles dans le quartier et le stationnement près des commerces ;
- de notre demande que le chantier soit mené par phases pour permettre les circulations piétonnes durant l'année de son déroulement et d'éviter d'interminables contournements.

Globalement, la municipalité maintient son projet initial justifiant la clôture (qui n'a fait l'objet d'aucune concertation) par le risque de « mésusages ».

Trois annonces, effets de notre mobilisation, nous ont été communiquées lors de cette rencontre :

- pour le futur, une entrée, non prévue jusqu'à présent, sera aménagée au droit de la rue de Chantilly ;
- pendant les chantiers : à l'Ouest la rue de Compiègne prolongée vers la rue Politzer sera accessible dès juillet ; à l'Est, un passage piéton sera ouvert entre le parc et les futurs jardins familiaux, rue de la Ferme, en juin.

Ces aménagements (annoncés et à vérifier), s'ils soulageront très partiellement les habitants les plus en difficulté sur de longs parcours à pied, ne changent rien au fond à la logique initiale du projet matérialisée par la clôture.

Sur le stationnement restreint dans le futur dans le secteur de la Poste : aucune réponse.

Sur les dysfonctionnements actuels du carrefour Lamaze (ambulances et pompiers empêchés de passage, traversées piétonnes dangereuses, etc.) : aucune réponse mis à part l'étude d'une amélioration de la signalétique.

Sur l'indemnisation des commerçants pour le manque à gagner lié aux travaux : réponse négative.

Sur les futurs horaires d'ouverture du parc : aucune réponse. C'est à l'étude.

Si nous ne sommes pas opposés aux aménagements du parc, nous restons convaincus que la clôture va créer une barrière lourde et durable et modifier le fonctionnement du quartier pour longtemps. Elle va isoler au lieu de créer du lien. En outre, l'absence de plan de circulation global va pénaliser tout le quartier.

Nous allons donc continuer l'action contre la clôture, sous des formes adaptées.

Avec nos meilleures salutations,

Le groupe d'animation du
collectif des riverain.es et des usager.es du parc Marcel-Cachin